



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-52006>

Département(s) de publication : **59**

Annonce n° **26-52006**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut

Correspondant : M. ROBIN Aymeric, Président

Adresse : Rue Michel Rondet - BP59, 59135 Wallers

Coordonnées :

Adresse internet : <https://www.agglo-porteduhainaut.fr/marches-publics/>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://marchespublics.agglo-porteduhainaut.fr/>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Le présent marché a pour objet la réalisation des prestations d'entretien et la maintenance périodique de l'installation de protection incendie par sprinklers « déluge scène et rideau d'eau » du théâtre de Denain.

Lieu d'exécution et de livraison : Théâtre du Denain - Rue Villars, 59220 Denain

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Les prestations du marché comprennent : - la maintenance préventive rémunérée à prix global et forfaitaire; - la maintenance curative rémunérée à prix unitaire.

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Le détail des prestations attendues est repris dans le CCTP du marché.

Refus des variantes.

Section 5 - Conditions relative au marché

Cautionnement et garanties exigés : Il n'est pas prévu de retenue de garantie dans le cadre du marché.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les

réglementent : - Les prix des prestations sont soumis à actualisation dans les conditions définies dans le marché. - Le paiement interviendra selon les règles de la comptabilité publique. - Le délai de paiement des prestations est de 30 jours.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Le marché sera conclu avec une entreprise seule ou avec un groupement d'entreprises

solidaire ou conjoint. En cas de groupement conjoint, le mandataire sera solidaire. De plus, Il est interdit aux candidats de se présenter pour le marché en agissant à la fois : - En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; - En qualité de membres de plusieurs groupements.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Autres renseignements demandés : Il est précisé que la liste des pièces à remettre par les soumissionnaires est indiquée à l'article 4 du RC.

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 12/06/2026 à 12:00

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :
2026M26-0602

Renseignements complémentaires : - Le DCE est disponible en libre téléchargement sur le profil acheteur de La Porte du Hainaut dont l'adresse est reprise en tête du présent avis. - Les candidats peuvent solliciter une visite de site. Celle-ci est facultative. des précisions sont fournies à l'article 2.7 du RC. - Les modalités de remise des offres sont précisées à l'article 5 du RC. - L'analyse des candidatures et des offres sera réalisée conformément aux dispositions de l'article 6 du RC. - Les candidats disposent de la faculté de demander des renseignements complémentaires dans les conditions prévues au RC. De même, La Porte du Hainaut se réserve la possibilité d'apporter des modifications de détail suivant les dispositions de ce RC. - Le marché sera conclu pour une durée ferme d'un an reconductible 3 fois pour la même durée. au global, le marché ne dépassera pas 4 ans. - Les prestations curatives feront l'objet de bons de commande. L'enveloppe financière allouée à ces prestations s'élève à 40 000EurosHT sur la durée maximale du marché. - Une fois que le marché sera notifié : 1. le marché pourra être consulté (dans le respect des secrets protégés par la loi) sur demande préalable adressée à la CAPH – Service de la Commande Publique - Rue Michel Rondet – B.P 59 - 59135 Wallers-Arenberg ; 2. les données essentielles du contrat seront publiées sur le profil acheteur conformément aux dispositions de l'article R.2196-1 du CCP. - Le marché fait l'objet d'une clause de réexamen relative à la possible rétrocession du Théâtre à la Ville de Denain en cours d'exécution. - Les voies et délais de recours relatifs à cette procédure peuvent être obtenus auprès du Tribunal Administratif de Lille compétent.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 27/05/2026